

*Usages externes.*—Plusieurs des usages extérieurs eux-mêmes de l'alcool se rapportent à la médication antiphlogistique par exemple ceux qui font dans quelques cas utiliser cet agent comme sédatif, comme antiphlogistique direct, grâce à la réfrigération qu'il produit en s'évaporant. On peut, en effet, dans le but de la rafraîchir, appliquer de l'alcool sur une surface quelconque, si toutefois elle est bien protégée par l'épiderme. L'alcool mélangé à une certaine quantité d'eau agit encore mieux dans ce but, car il ne peut plus produire alors aucun effet irritant.

L'alcool s'emploie plus souvent à titre de résolutif, soit mélangé à certaines substances aromatiques et stimulantes telles que le camphre qu'il dissout et dont il constitue la véhicule, soit seul pour produire une excitation favorable à la disparition d'engorgements chroniques et de nature indolente.

Toujours par ses usages externes, l'alcool se montre tour à tour hémostatique par coagulation de l'albumine et striction exercée sur les capillaires, antizymotique dans les cas de piqûres, de morsures d'animaux venimeux sur lesquelles on l'applique avec avantage. Il se montre également propre à modérer l'inflammation spécifique dans des affections virulentes, contagieuses, telles que les ophthalmies purulentes, les angines et les stomatites couenneuses et ulcéro-membraneuses. On emploie dans ces cas l'alcool pur, dont on imbibe un pinceau avec lequel on touche les parties atteintes. L'alcool pur s'emploie de la même façon contre la pourriture d'hôpital. On l'injecte encore dans les sinuosités des fistules fétides.

Dans ces différents cas l'alcool devient un agent de la médication substitutive. Il remplace par une inflammation franche, loyale, une inflammation de mauvais caractère, en détruisant sur place le virus, le ferment ou principe morbide.

La pratique de l'usage de l'alcool pour le pansement des plaies remonte au moyen âge. Arnaud de Villeneuve le pre-